

CAP SUR LE PHARE 1809-2009

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2008







LA LUMIÈRE DU FLEUVE

En 1972, le dernier gardien quitta le phare de l'Île Verte, premier phare à être construit sur le fleuve Saint-Laurent en 1809 (et troisième en âge au Canada). Quatre ans plus tard, soit en 1976, le phare fut désigné monument historique par la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada.

Les maisons actuelles (Gardien et Assistant-Gardien) furent construites en 1959 et succédèrent à l'ancienne maison plus que centenaire, construite vers 1853. Ces nouvelles maisons ont servi de demeure au gardien et à son assistant jusqu'en 1972. Laissé à l'abandon durant une dizaine d'années, c'est en 1983, suite à de multiples négociations avec Transport Canada, que le site devint la propriété de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Le site fut désigné Site du patrimoine (Règlement no. 117) par le Municipalité le 9 mars 2007. Le phare, ainsi que la bâtisse du criard, appartiennent toujours à la Garde Côtière Canadienne.

UN JOYAU POUR TOUS LES QUÉBÉCOIS-ES

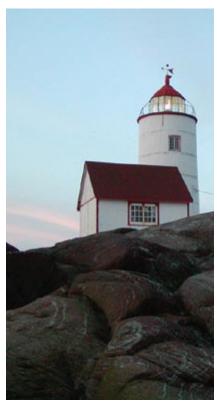
En 1996, la Corporation des Maisons du Phare de l'Île Verte fut formée avec le mandat de gérer les activités du site. Depuis, l'établissement d'hébergement et d'interprétation Les Maisons du Phare fonctionne à pleine capacité offre un accès de choix pour la découverte du site. Malheureusement, les revenus dégagés de cette activité saisonnière ne suffisent pas à pallier l'assaut incessant du climat sur l'intégrité des bâtiments, malgré les milliers de dollars investis en immobilisation au cours des dix dernières années, et il fut donc envisagé, en 2004, de créer une entité vouée exclusivement à la levée de fonds requis pour assurer l'entretien continu des bâtiments.

DES GARDIENS CONTEMPORAINS

Deux ans et des lots de détermination plus tard, soit le 18 novembre 2006, le gouvernement du Canada reconnaît l'urgence de préserver ce joyau de notre histoire et donne son aval au projet en accordant aux Gardiens du Phare de l'île Verte le statut d'organisme de bienfaisance. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'organisme de bienfaisance, en vertu de la notification d'enregistrement émise le 18 novembre 2006 et peut donc émettre des reçus pour fins d'impôts à ses donateurs, individuels ou corporatifs.

Par le biais de ces activités de bienfaisance, l'organisme permet d'assurer la mise en place d'une structure permanente de conservation, de planification, de gestion et de diffusion, qui sera en mesure de préserver les marques du passé relié au phare de l'île Verte, tout en permettant la transmission de ce patrimoine à la population locale et aux visiteurs de passage.





Plus précisément, notre organisme :

- Recueillira des fonds visant à assurer la conservation d'un site historique et patrimoniale important pour les Québécois;
- 🔌 Offrira au grand public le maximum d'informations concernant l'historique du phare de l'île Verte;
- Effectuera l'entretien du site historique du Phare de l'île Verte;

DEVENEZ GARDIENS DE LA LUMIÈRE DU FLEUVE!

Tout comme l'on fait les gardiens du phare durant des décennies, il nous appartient désormais de préserver ce riche élément de l'histoire maritime du Québec, et le site naturel exceptionnel qui l'accueille. En effet, le climat qui règne sur la Pointe à Michaud, au nord de l'Île, est reconnu pour sa rigueur, particulièrement durant les mois d'hiver et les bâtiments sont constamment soumis à rude épreuve.

Les activités du gîte ont permis que les installations puissent être entretenues et un grand nombre de visiteurs profitent de l'endroit chaque année. Les visites guidées du phare et des installations du site ont déjà permis à plusieurs milliers de Québécois-es et de touristes étrangers de faire connaissance avec ce pan de notre histoire; soit en visitant les lieux ou en y séjournant, soit par le biais des nombreux articles écrits dans les journaux et reportages tournés pour la télévision et le cinéma au cours des dernières années. Malheureusement, force est de constater que les petits (tout petits) profits dégagés à chaque année ne suffisent pas pour contrer le travail de la nature et du temps et que les bâtiments sont donc dans un état lamentable malgré les réparations effectuées annuellement.

L'EAU ENTRE PAR LES FENÊTRES!

Les membres du conseil d'administration des Gardiens du Phare de l'île Verte ont identifié les travaux à effectuer en priorité et la présente campagne de financement vise à financer des travaux sur la maison du gardien : mise aux normes de l'élément épurateur, remplacement des fenêtre et du revêtement extérieur. Il s'agit d'un objectif ambitieux mais incontournable puisque l'intégrité des maisons est actuellement menacée.

Il est maintenant urgent d'effectuer ces travaux et nous voici avec la première campagne de levée de fonds en ce sens. L'objectif 2008 de la première campagne de sollicitation est de 100000\$. De cet objectif, un montant total de 23000\$ est assuré par la municipalité et le MAMR.



FORMULAIRE DE DON

M DEVENEZ GARDIEN-NE DU PHARE A

Votre don constitue un geste important de solidarité qui permettra d'assurer la conservation de ce site historique inestimable. Vous recevrez le bulletin de nouvelles (électronique) et serez tenu(e) au courant des activités ayant lieu au Phare.

Prénom	Nom
Adresse	
Ville	
Code postal	Courriel
Entreprise (s'il s'agit d'un don corporatif)	
Date	Montant du don
Les Gardiens du Phare de l'Île Verte 28, chemin du Phare, Ile Verte (Québec) GOL 1KO	Un reçu pour fins d'impôts vous sera émis pour un don de 10 \$ ou plus
(418) 898-2730	☐ Je désire ne plus être sollicité
phare@ileverte.net	NE : 86147 8758 RR001

« POUR LA LUMIÈRE DU FLEUVE »